



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Présentation de l'Observatoire national des Services d'Eau et d'Assainissement

<http://www.services.eaufrance.fr/>

Synthèse nationale

-

Premiers résultats pour le département de l'Aisne

Vendredi 23 mars 2012



1 - Qu'est-ce que l'Observatoire des Services d'Eau et d'Assainissement ?^[1]

Un outil de pilotage

Initié en novembre 2009 par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement est un outil destiné en premier lieu aux collectivités locales et aux opérateurs, privés ou publics ; celui-ci leur permettra de piloter leurs services, de suivre les évolutions d'une année sur l'autre ou d'évaluer la performance globale de leur service (le comparateur inter-services est accessible aux seuls utilisateurs identifiés).



Exemple de comparateur inter-services

C'est aussi un site internet grand public répondant aux exigences des usagers et des citoyens soucieux d'avoir une information transparente sur les services publics d'eau et d'assainissement, le prix de l'eau ou la qualité du service.

Un site grand public

L'observatoire a vocation à être le dispositif de référence dans son domaine ; les données sont saisies par les collectivités locales avant d'être contrôlées et validées par les Directions Départementales des Territoires (DDT) afin d'acquiescer un panorama complet de la situation française.



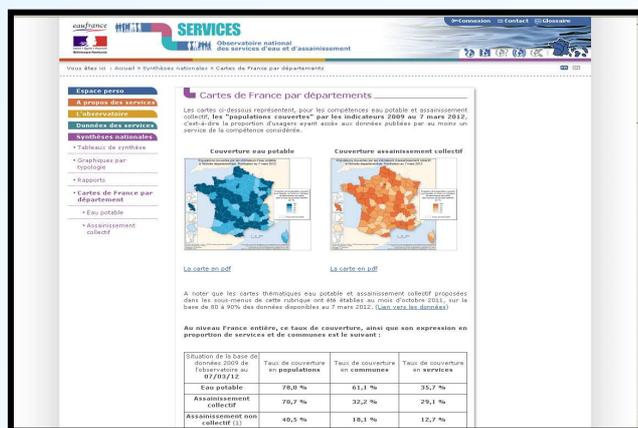
Illustrations à destination du grand public

A terme, l'observatoire alimentera la réflexion et la connaissance des autres acteurs institutionnels de l'eau (Agences de l'eau, conseils généraux, etc.).

Les données de contexte collectées sont diverses (mode de gestion, nature des ressources en eau, détail de la facturation, modalités de tarification...) ; elles permettent de bâtir une description technico-économique du service (indicateurs économiques, nombre d'habitants desservis en eau potable, par un réseau de collecte des eaux usées ou par un service d'assainissement non collectif...) qui permettra de regrouper et comparer les services de même type.



Exemple de synthèse nationale : prix de l'eau potable 2009



Couverture de l'observatoire (année 2009)

D'autres indicateurs complètent cette description pour approcher la performance des services : conformité de l'eau distribuée, performance des stations de traitement des eaux usées, estimation des fuites, etc. À terme, cette base proposera un panorama complet de la situation française, grâce à un suivi interannuel des indicateurs.

Un suivi interannuel de la performance

Des synthèses sont disponibles sur le site internet à partir de l'année 2009.

2 - Situation nationale

En 2009, le référentiel¹ de l'observatoire national dénombre **31445 services publics d'eau ou d'assainissement collectif**^[2]. Près de 70% des services publics d'eau potable (soit 41% de la population) et les trois quarts des services d'assainissement collectif (soit 58% de la population raccordée) sont gérés directement² par la collectivité compétente. Plus de la moitié des EPCI gèrent également directement leurs services d'eau ou d'assainissement.

Plus de 320 services par département

Ces chiffres soulignent que **les services de petite taille** (desservant moins de 3 000 habitants) **ont tendance à gérer directement leur service**. En revanche, **les services de plus grande taille ont davantage recours à la délégation de service public**³.

| | Nombre total de services | Population (en millions d'habitants) |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| Eau potable | 14 217 | 60,9 |
| Assainissement collectif | 17 228 | 57,3 |

Nombre et composition des services publics d'eau et d'assainissement français^[2]

| | | Gestion directe ² | Gestion déléguée ³ |
|--------------------------|--------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Eau potable | Nombre de services | 9 809 | 4 408 |
| | Population (en millions d'habitants) | 24,8 | 36,1 |
| Assainissement collectif | Nombre de services | 13 320 | 3 908 |
| | Population (en millions d'habitants) | 33,2 | 24,1 |

Modes de gestion des services publics d'eau et d'assainissement français^[2]

Les données collectées en octobre 2009 permettent de dresser quelques constats :

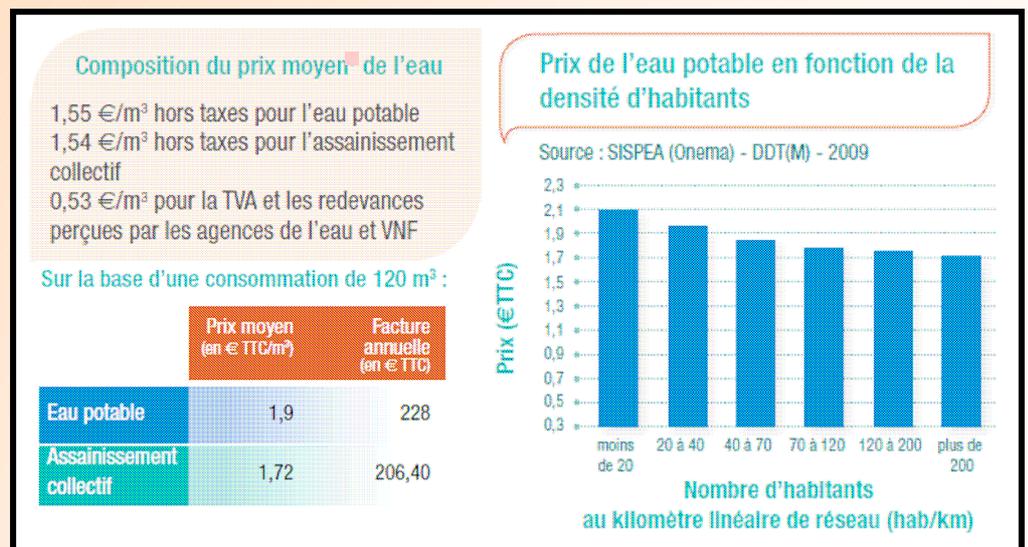
2.1. Un prix de l'eau globalement influencé par la densité du réseau :

Le prix de l'eau est un indicateur bien connu des usagers.

Il est établi pour une facture de 120 m³ et prend en compte les parties fixes (abonnements) et proportionnelles (tarification au mètre cube), ainsi que les taxes et redevances.

Les premières informations fournies par l'observatoire montrent que **les coûts de l'assainissement collectif et de l'eau potable sont sensiblement identiques** ; soit une facture globale d'environ 198 €TTC / an / habitant.

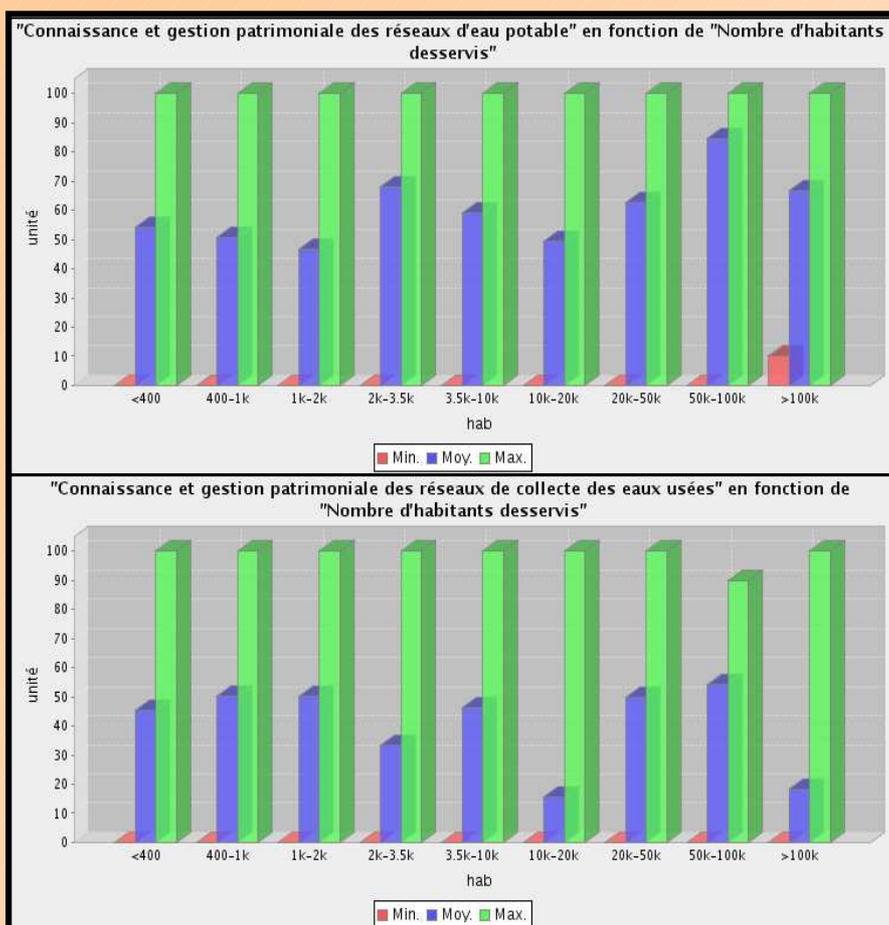
On note également une légère baisse des prix de l'eau allant de pair avec la densité du réseau ; des économies de 20 % en moyenne sont observées.



Décomposition du prix de l'eau des services français^[2]

Plus le réseau est dense, plus le prix diminue

2.2. Une politique patrimoniale insuffisante :



La connaissance du patrimoine est caractérisée par deux indices :

- Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (noté sur 100 points) ;
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (noté sur 100 points).

Une note de 0 témoigne d'un service n'ayant pas de plan couvrant au moins 95 % de son réseau ; une note de 10 témoigne de l'existence de ce plan, et une note de 20 de sa mise à jour annuelle.

La gestion durable du patrimoine commence par la connaissance des réseaux

D'après les premiers résultats, **les services français ont une connaissance très variable de leur patrimoine en réseau.**

Ces chiffres révèlent des insuffisances : par exemple, le service d'assainissement collectif moyen desservant entre 10 000 et 20 000 habitants ne dispose pas d'un plan mis à jour régulièrement (moins de 20 points).

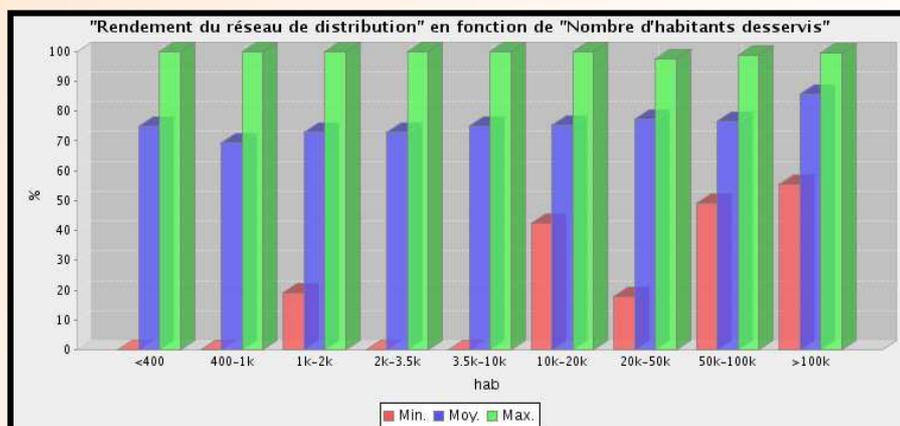
Indices de connaissance et gestion patrimoniale pour l'eau potable (haut) et l'assainissement collectif (bas) pour les services français, en fonction du nombre d'habitants desservis

Les enjeux de la gestion durable du patrimoine en eau potable :

Le montant du renouvellement des canalisations était évalué en 2004 à 100 € du mètre linéaire (ml), soit une incidence sur la facture d'eau d'environ 2 €/m³ sur 12 ans^[3]. D'autres études sont allées jusqu'à retenir une fourchette **entre 200 et 270 € HT / ml^[4]**, ce qui reviendrait à doubler voire tripler cette incidence sur le prix de l'eau.

Une étude récente menée sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse montre qu'en lissant les investissements sur leur durée de vie, **les réseaux enterrés** (branchements et réseaux) **représentent 85 % de la valeur du patrimoine** des collectivités, contre seulement 14 % pour les unités de production d'eau potable et 1 % pour les réservoirs^[5]. Si l'on considère que les investissements initiaux ont été largement financés par des subventions, alors que les opérations de renouvellement doivent l'être par le prix de l'eau, **il est impératif d'anticiper les renouvellements de réseau d'eau potable dès à présent pour ne pas voir exploser la facture d'eau potable.**

Parallèlement à cela, on note la parution du décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012. Ce texte introduit l'**obligation d'une lutte contre les fuites** – et par conséquent oblige les services à se préoccuper de la gestion de leur patrimoine enterré. **Les plus mauvais élèves se verront sanctionner** par un doublement de la redevance « prélèvement » des agences de l'eau.



Rendement des services d'eau potable français

Les enjeux de la gestion durable du patrimoine en assainissement collectif :

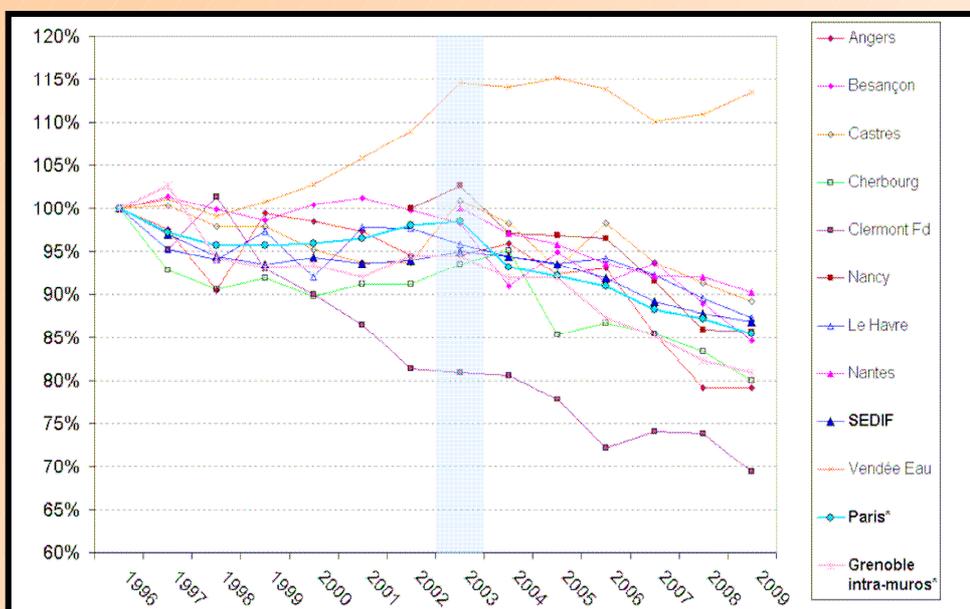
En assainissement collectif, les coûts de réseau sont encore plus importants ; les prix couramment admis font état d'un montant de 300 €/ ml^[6]. Dans son étude de 2007, l'Agence de l'eau Seine-Normandie estime néanmoins qu'un montant réévalué et actualisé de 610 €/ ml est plausible^[7], ce qui se traduit très rapidement par des montants conséquents ; là encore, aucune subvention ne peut être accordée pour du renouvellement d'installations.

Les réseaux enterrés d'assainissement (réseaux de collecte et branchements, compris postes de refoulement) représentent 76 % de la valeur patrimoniale des services^[4].

D'après les premières données extraites de l'observatoire, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement se situe à 0,71 %^[1] : soit un renouvellement intégral en plus de 140 ans. Pour mémoire, rappelons que la durée de vie de tels équipements oscille autour de 50 ans^[4]. Ces durées de vie peuvent être largement écourtées si des productions de gaz sulfurés sont observées en réseau.

2.3. Une poursuite de la baisse des consommations domestiques

Si la facture 120 m³ reste la référence pour l'établissement du prix de l'eau, la consommation de l'eau potable connaît une baisse continue. En 2009, la consommation moyenne annuelle par habitant s'élève à 54,7 m³/an, soient 150 litres par jour^[2].



Évolutions des volumes d'eau potable facturés dans diverses villes sur un périmètre géographique stable, de 1996 à 2009 (échantillon non représentatif)^[8]

La baisse des volumes consommés est loin d'être neutre pour les services publics d'eau et d'assainissement.

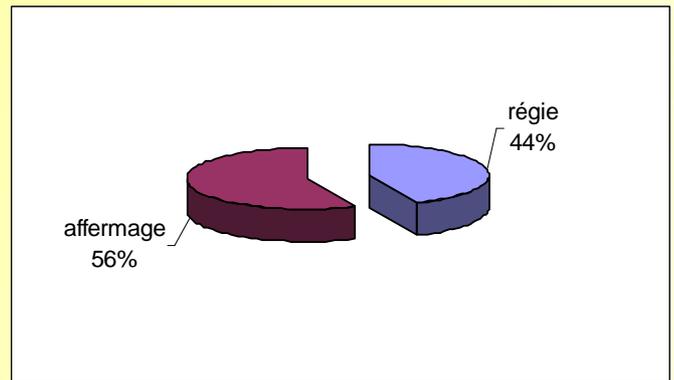
Un piège pour les collectivités qui n'y prennent pas garde

Plus les usagers économisent l'eau, moins les collectivités et exploitants perçoivent de recettes. Les collectivités doivent donc être particulièrement vigilantes sur ce sujet, et anticiper une baisse des consommations qui peut être particulièrement marquée. D'autant plus en affermage, quand un décalage de près de deux ans peut être observé entre la décision d'augmenter le prix de l'eau et l'augmentation des recettes.

3 - La situation dans l'Aisne en 2009

249 services d'eau potable

| Compétence | Type de collectivité | Nombre de services |
|----------------------------|-------------------------|--------------------|
| Production et distribution | Commune | 122 |
| | Syndicat | 88 |
| | EPCI à fiscalité propre | 1 |
| Production seule | Commune | 0 |
| | Syndicat | 1 |
| | EPCI à fiscalité propre | 0 |
| Distribution seule | Commune | 35 |
| | Syndicat | 2 |
| | EPCI à fiscalité propre | 0 |
| Total | | 249 |

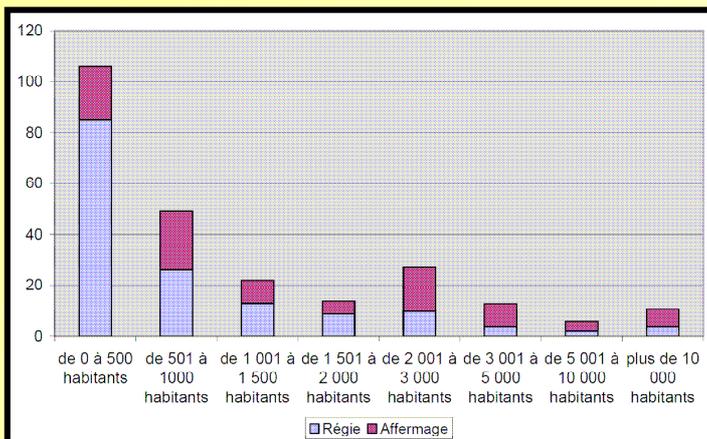


Modes de gestion des services d'eau potable dans l'Aisne (données DDT en % population)

L'Aisne est caractérisée par un nombre important de services d'eau potable ; le service moyen est composé de 3,3 communes, mais avec une forte variabilité (de 1 à 100 communes).

60 % des services d'eau potable desservent moins de 10 % de la population départementale

Les modes de gestion sont globalement équilibrés (56 % de la population est gérée en affermage contre 44 % par des services en régie), avec une répartition assez équilibrée entre les différents opérateurs privés. On note une présence plus importante des régies dans les petites structures.

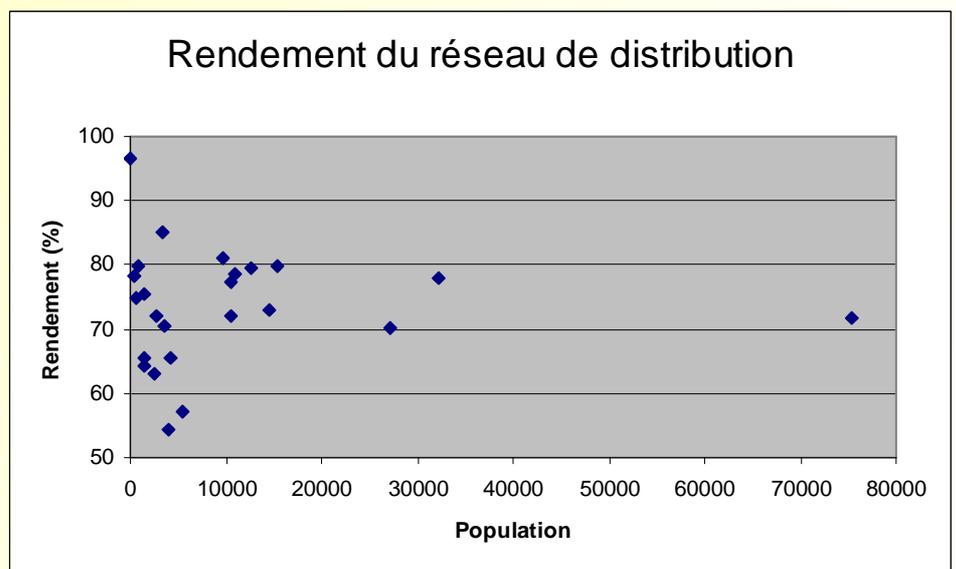


Répartitions en nb des services d'eau potable dans l'Aisne (données DDT)

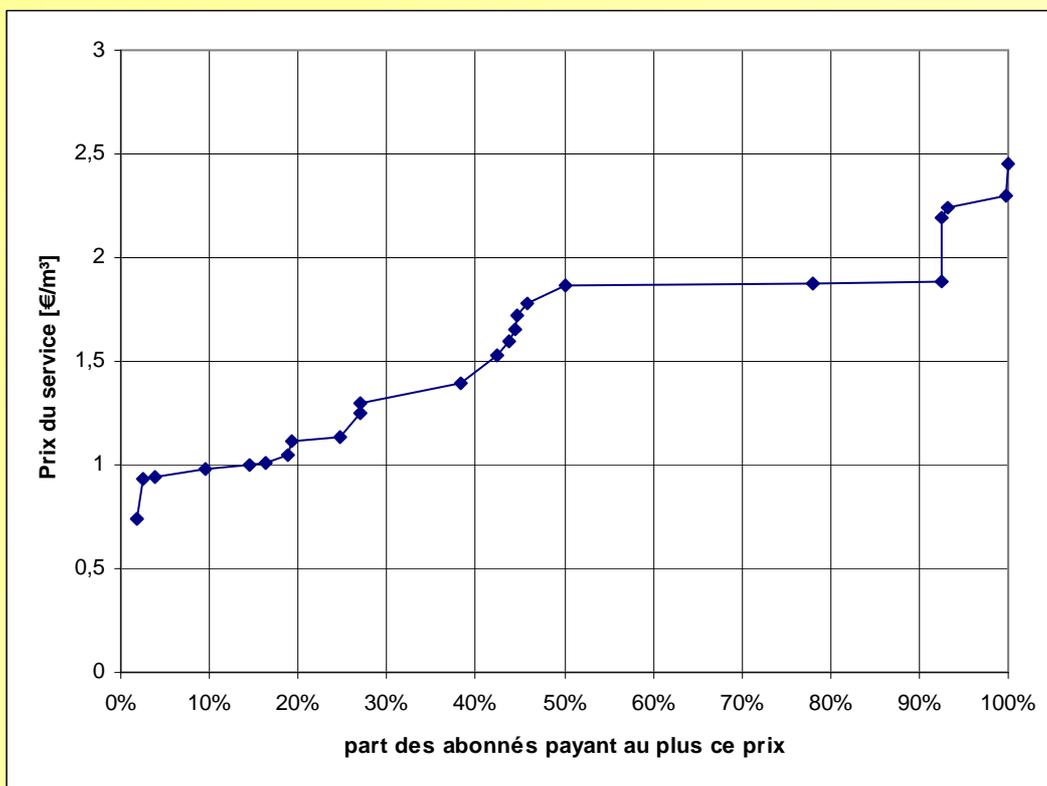
| Modes de gestion | Nombre de services | | | Population moyenne du service type | Nombre de communes du service type |
|------------------|----------------------------|------------------|--------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| | Production et distribution | Production seule | Distribution seule | | |
| régie | 153 | 1 | 25 | 1 609 | 2 |
| affermage | 83 | | 12 | 3 360 | 5 |
| inconnu | 2 | | | | |

Des services d'eau aux performances très variables

Les performances des services sont très variables. Si l'on considère les rendements de réseau, les plus mauvais élèves perdent 46 litres sur 100 entre la production et le robinet (soit un rendement de 54 %), les meilleurs n'en perdant que 3 litres sur 100 (rendement de 97 %). Un aspect qui revêt une importance capitale puisque les services n'atteignant pas un rendement de 70 % n'obtiennent peu ou pas de subventions.



Rendement des réseaux de distribution d'eau potable dans l'Aisne (données DDT sur un échantillon représentant 44 % de la population)



Le prix de l'eau potable est lui-aussi extrêmement variable. Ainsi, la facture 120 m³ varie de 113 € à 294 € pour les données communiquées.

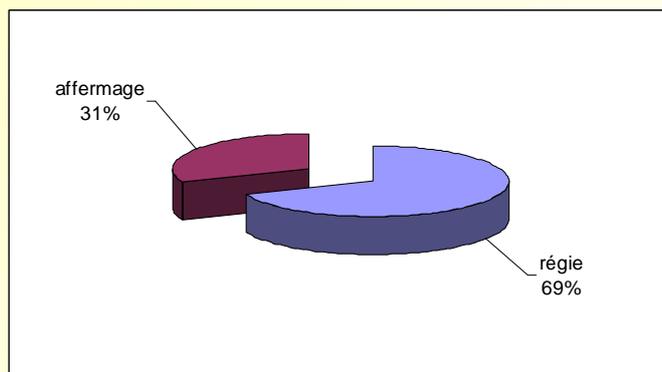
Un prix moyen de l'eau potable de 1,60 € TTC / m³

En 2009, le prix moyen du service dans le département pour les abonnés domestiques est de 1,60 €TTC/m³ pour une consommation de référence de 120 m³ (sur l'échantillon de données considéré).

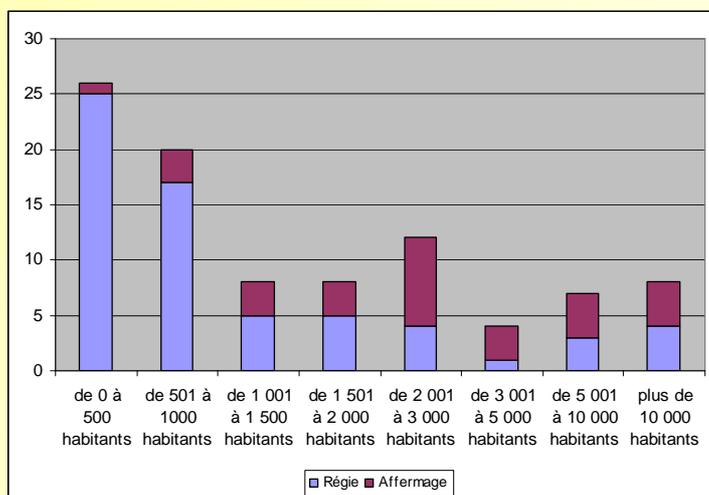
Répartition des abonnés domestiques du département en fonction de leur facture 120 m³ en eau potable (données DDT pour plus de 100 000 abonnés, soit environ 250 000 à 300 000 habitants)

95 services d'assainissement collectif

| Compétence | Type de collectivité | Nombre de services |
|----------------------------|-------------------------|--------------------|
| Collecte et épuration | Commune | 65 |
| | Syndicat | 9 |
| | EPCI à fiscalité propre | 14 |
| Collecte ou transport seul | Commune | 2 |
| | Syndicat | 1 |
| | EPCI à fiscalité propre | 1 |
| Épuration seule | Commune | 0 |
| | Syndicat | 2 |
| | EPCI à fiscalité propre | 0 |
| Total | | 95 |



Modes de gestion des services d'assainissement collectif dans l'Aisne (données DDT en % population)

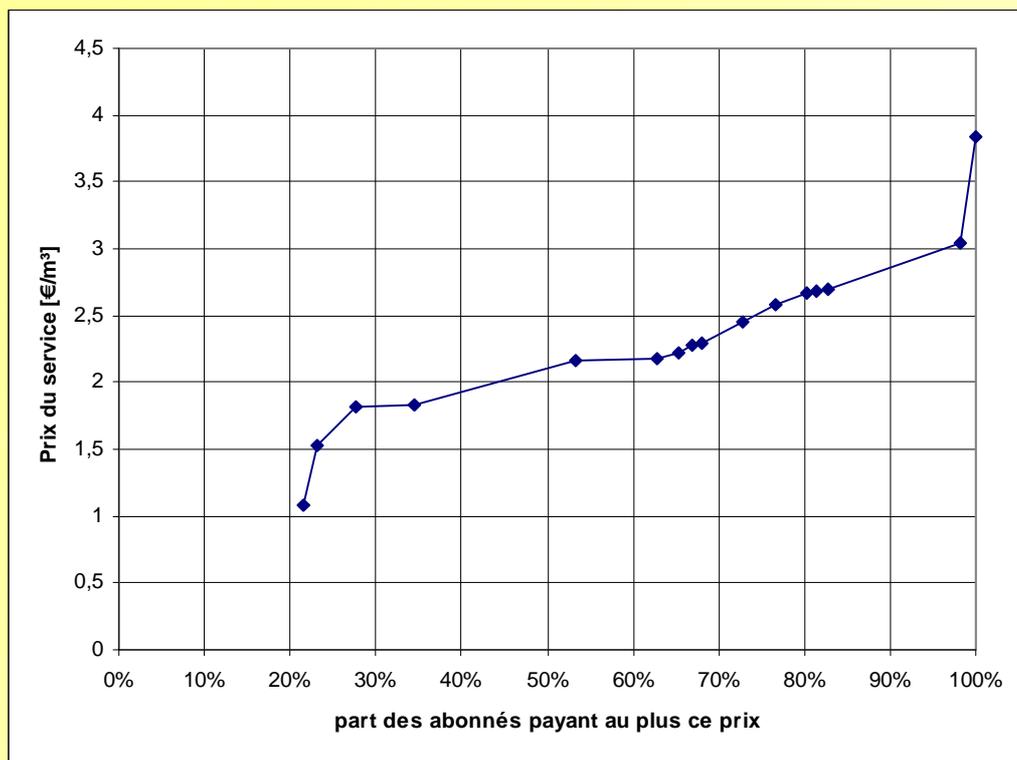


Répartitions en nb des services d'eau potable dans l'Aisne (données DDT)

L'Aisne possède peu de services d'assainissement collectif, ce qui traduit une part importante d'assainissement non collectif : seules 41 % des communes sont assainies collectivement, ce qui représente néanmoins 78 % de la population départementale. Le service moyen est composé de 3,6 communes, également avec une forte variabilité (de 1 à 95 communes).

60 % des services d'assainissement desservent moins de 10 % de la population départementale assainie

Les modes de gestion sont plus tournés vers la régie (31 % de la population est gérée en affermage contre 69 % par des services en régie). Pour les plus petites structures, l'affermage est quasiment inexistant.



Répartition des abonnés domestiques du département en fonction de leur facture 120 m³ en assainissement collectif (données DDT pour plus de 42 000 abonnés, soit environ 100 000 à 130 000 habitants)

En assainissement collectif, les indicateurs techniques prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales sont rarement produits par les collectivités, et peu de données peuvent être produites. On retiendra tout de même le prix de l'assainissement collectif.

Un prix moyen de l'assainissement de 2,12 € TTC / m³

Le prix de l'assainissement collectif est lui-aussi également variable. Ainsi, la facture 120 m³ varie de 124 € à 461 € pour les données communiquées.

En 2009, le prix moyen du service dans le département pour les abonnés domestiques est de 2,12 €TTC/m³ pour une consommation de référence de 120 m³ (sur cet échantillon).

Glossaire

¹ Référentiel : ensemble constitutif de l'observatoire (services inventoriés, modes de gestion, ouvrages « structurants » : forages, station de traitement des eaux usées, etc.) à l'exclusion des données annuelles.

² Gestion directe : la gestion directe regroupe la régie, la gérance et la régie avec prestation de service.

³ Gestion déléguée : la gestion déléguée regroupe l'affermage, la concession et la régie intéressée.

Sources

^[1] Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement - Panorama des services et de leurs performances, février 2012, Maria SALVETTI, ONEMA, http://www.services.eaufrance.fr/docs/synthese/rapports/spea2009_201202.pdf

^[2] Zoom sur la gestion patrimoniale des services publics d'eau et d'assainissement collectif, les Synthèses N°4 - Février 2012, Maria SALVETTI, ONEMA, http://www.services.eaufrance.fr/docs/synthese/rapports/spea2009_201202_synthese.pdf

^[3] Annexe 71 - les canalisations du réseau d'eau potable in Rapport de l'OPECST n°2152 (2002-2003) de M. Gérard MIQUEL, <http://www.senat.fr/rap/l02-215-2/l02-215-262.html>

^[4] Valeurs patrimoniale et de renouvellement des infrastructures d'approvisionnement en adéquation avec un approvisionnement selon les règles de l'art, mémoire technique, Janvier 2005, Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Administration de la Gestion de l'Eau, <http://storage.canalblog.com/99/37/324627/48880287.pdf>

^[5] Le recouvrement des coûts des services publics d'eau potable et d'assainissement des bassins Rhône-Méditerranée et Corse : Valorisation du patrimoine, besoins en renouvellement et appréciation de la durabilité économique des services, Camille BLEUZE, Mémoire de Master 2 Economie du développement durable, de l'environnement et de l'énergie, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 4 novembre 2010, http://eau3e.hypotheses.org/files/2010/11/M%C3%A9moire_Camille_Bleuze_version_finale.pdf

^[6] Inventaire et scénario de renouvellement du patrimoine d'infrastructures des services publics d'eau et d'assainissement, in Note de synthèse du colloque national du Cercle Français de l'Eau "Quel financement pour la politique de l'eau de demain" du 06/10/2003, Étude conduite par l'OIEau pour le compte du MEDD / D4E, Jean-Marc BERLAND et Al. , OIEau – SNIDE, Service Etudes et Ingénierie, http://economie.oieau.fr/IMG/pdf/OIEau_plaquette_cfe_v15.pdf

^[7] Financement et renouvellement de la collecte des eaux usées – Analyse technico-économique – Étude comparée dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, janvier 2007, Agence de l'eau Seine-Normandie, http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Expert/Prix_de_leau/AESN_eauxuseesVDM_v2_3.pdf

^[8] Les principaux déterminants de la consommation d'eau à Paris : un état des lieux, Julien SOURIAU, Doctorant Eau de Paris – CIRED, juillet 2011, http://eau3e.hypotheses.org/files/2011/09/Livvable-2-1_version-Blog1.pdf